

N° : GU 1236 ONSSA/DIL/DIC/SSCIC

Rabat, le

02 AOUT 2022

## HOMOLOGATION N° H03-2-036

*Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires,*

*Vu la loi N° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, promulguée par le dahir N° 1-09-20 du 22 Safar 1430 (18 février 2009) ;*

*Vu la loi 34-18 relative aux produits phytopharmaceutiques promulguée par le Dahir N° 1.21.67 du 03 Hija 1442 (14 juillet 2021) ;*

*Vu le Décret n° 2-99-105 du 18 moharrem 1420 (5 mai 1999) relatif à l'homologation des produits pesticides à usage agricole ;  
Après examen de la demande de la société SOPROCHIBA du 30/03/2022.*

### DECIDE

**Article 1 :** Le produit dénommé « METOMAN » dont les caractéristiques mentionnées ci-après :

Nom commercial	METOMAN
Matière(s) active(s)	Pyriméthanil (300 g/l)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Tableau toxicologique	C
Numéro d'homologation	H03-2-036
Détenteur du produit	SOPROCHIBA
Fournisseur	NANJING AGROCHEMICAL CO. ; LTD
Second nom commercial du produit de référence : PRONIL homologué sous le numéro : H03-1-008	

est homologué pour le(s) usage(s) suivant(s):

Usage(s)		Dose(s) P.C	Max. Appli.	DAR (j)	Mode Traitement
Tomate	Pourriture grise	2,5 l/ ha	1	3	Parties aériennes

**Article 2 :** La présente homologation est retirée avant son échéance suite à une réévaluation révélant que le produit ne satisfait plus aux conditions d'efficacité et d'innocuité ou suite aux nouvelles données toxicologiques ou d'effets néfastes à l'égard de l'homme, des animaux ou de leur environnement.

**Article 3 :** Sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-dessus, la présente homologation est valable jusqu'au : 14/07/2032. *ok*



  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE  
NATIONAL DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES PRODUITS ALIMENTAIRES  
JANAN Abdellah




EN 56\*/HM-AH/13/A



❖ CLASSIFICATION DU PRODUIT

Mentions de dangers		Pictogrammes de danger	
H332	Nocif par inhalation		
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme		

❖ CONSEILS DE PRUDENCE

Pictogrammes de EPI	
	
Conseils de prudence	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et appliquer toutes les instructions
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive
P301+P310	<b>EN CAS D'INGESTION</b> : appeler immédiatement un <b>CENTRE ANTIPOISON</b> ou un médecin.
P302+P334	<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU</b> : rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
P304+P340	<b>EN CAS D'INHALATION</b> : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX</b> : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P306+P360	<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS</b> : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
P312	Appeler un <b>CENTRE ANTIPOISON</b> ou un médecin en cas de malaise Numéro du centre antipoisson : 0801 000 180.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/consulter un médecin.
P360	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P420	Stocker à l'écart des autres matières.

